



Direction de la recherche parlementaire
Bibliothèque du Parlement

EN BREF

Nathalie Pothier
Le 30 avril 2003

Mieux comprendre les PME ...

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont nombreuses et présentes dans tous les secteurs de l'économie canadienne. Leurs caractéristiques variées en font un groupe hétérogène aux besoins diversifiés. Ce sont des employeurs que les responsables de l'élaboration des politiques publiques cherchent à comprendre davantage.

LES PME ET L'EMPLOI

Selon le *Registre des entreprises* de Statistique Canada, le nombre total d'entreprises commerciales au pays était de 2 190 278 en décembre 2001. Près de la moitié d'entre elles (1 046 870) tenaient une feuille de paie pour une personne (probablement le propriétaire) ou plus, d'où l'appellation *entreprises avec salariés*. Les autres étaient des entreprises soit qui ne versaient pas de salaires et qui avaient un chiffre d'affaires d'au moins 30 000 \$, ou qui étaient constituées en personnes morales et qui avaient rempli au moins une déclaration d'impôt fédéral au cours des trois dernières années. Les travailleurs autonomes peuvent figurer au registre si leur chiffre d'affaires et la présentation de leurs déclarations d'impôt fédéral respectent ces critères.

Les PME canadiennes (employeurs qui ont moins de 500 employés) comptent pour environ 54 p. 100 du nombre total d'emplois au pays. Selon des chiffres de Statistique Canada basés sur les feuillets T4, le nombre de PME avec salariés est passé d'environ 922 000 à environ 975 000 entre 1994 et 1999. Les renseignements présentés au tableau 1 portent sur des données de 1999 et permettent de comparer la masse salariale et le nombre approximatif d'employés chez les employeurs regroupés selon leur taille.

Les *microentreprises* (moins de cinq employés) représentent environ les trois quarts des entreprises avec salariés, mais leur part de la masse salariale totale est relativement faible (environ 7 p. 100). Si le nombre de ces entreprises tend à augmenter depuis quelques années, elles ont perdu du terrain en termes relatifs. Le graphique 1 montre en effet que la part des microentreprises est passée de 78 à 75 p. 100 au cours des années 1990.

Les *petites entreprises* (de 5 à 49 employés) comptent pour moins du quart des entreprises avec salariés et presque le cinquième de la masse salariale totale. Contrairement aux microentreprises, les petites entreprises ont vu non seulement leur nombre, mais aussi leur part de la masse salariale augmenter depuis 1994.

Collectivement, les entreprises de moins de 50 employés représentent une part plutôt stable du nombre d'entreprises et de la masse salariale. Leur importance relative sur le marché du travail tend aussi à demeurer stable.

Tableau 1 : Nombre, masse salariale et emplois selon la taille des employeurs au Canada* (1999)

Groupe d'employeur	Nbre d'entreprises	Nbre (%)	Masse salariale (000 000 \$)	Part de la masse salariale (%)	Nbre total approximatif d'employés (000)	Part du nbre total approximatif d'employés (%)
Micro	734 069	75,1	30 483	6,8	1 063	8,3
Petits	217 037	22,2	86 575	19,3	3 020	23,6
Moyens	23 601	2,4	97 336	21,7	2 816	22,0
PME (sous-total)	974 707	99,8	214 394	47,8	6 900	53,9
Grands	2 315	0,2	233 998	52,2	5 912	46,1
Total	977 022	100,0	448 392	100,0	12 812	100,0

Source : Statistique Canada, CD-ROM (*Variations de l'emploi*)

* Les microemployeurs ont moins de 5 employés, les petits, entre 5 et 49, et les moyens, de 50 à 499. (Données provenant des employeurs des secteurs privé et public.)

Les *entreprises moyennes* (de 50 à 499 employés), qui selon certains génèrent le quart de tous les revenus du secteur privé, constituent à peu près 2 p. 100 des employeurs. Malgré leur nombre plus restreint, elles affichent une masse salariale et un nombre approximatif d'employés assez comparables à ceux des petites entreprises.

PARTICULARITÉS RÉGIONALES ET SECTORIELLES

Il y a des PME dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions. Elles apparaissent et disparaissent à un rythme variable. Par exemple, certaines données récentes montrent que, par rapport à la moyenne nationale, la création d'entreprises a lieu à un rythme plus rapide en Alberta et en Ontario et à un rythme un peu plus lent dans les Maritimes. Les petites entreprises apparaissent à un rythme plus rapide dans les grands centres urbains que dans les communautés rurales : 60 p. 100 des petites entreprises sont situées dans les grands centres urbains. Les villes de Calgary, d'Oshawa, d'Edmonton, de Kitchener, de Toronto et d'Ottawa ont affiché un taux de création des petites entreprises particulièrement élevé au cours des dernières années.

Selon CIBC World Markets, les événements du 11 septembre se sont répercutés sur les petites entreprises du secteur du tourisme et de l'hébergement, qui ont enregistré un recul de 40 p. 100 de leurs revenus, tandis que ceux des petites entreprises du secteur des services de protection ont grimpé de près de 15 p. 100.

Bien qu'elles y occupent toujours une place prédominante, les petites entreprises sont de moins en moins cantonnées dans les secteurs d'activité tels que le commerce de détail, les services personnels, le tourisme et la construction. Elles s'attaquent désormais en plus grand nombre aux trois importants segments de l'industrie que sont les transports, le commerce de gros et les services commerciaux. Elles sont de plus en plus présentes sur les marchés de l'exportation, se servant parfois des canaux internationaux des grandes entreprises.

La propension des entreprises à exporter est directement liée à leur taille. Des études prévisionnistes signalent que la mondialisation, l'Internet et l'immigration favoriseront les activités d'exportation chez les petites entreprises. Toutefois, des résultats d'une enquête menée en 2000 indiquent que, dans l'ensemble, 10,6 p. 100 seulement des PME font de l'exportation; selon des résultats, obtenus en 1998, ce chiffre se situait à environ 15 p. 100. Des d'enquêtes futures pourront déterminer si une tendance à la baisse s'amorce ou si les variations statistiques attribuables aux différentes techniques de sondage expliquent la différence.

Sur le plan de la compétitivité entrepreneuriale, notons simplement, à titre indicatif, que le Canada a tendance à avoir une proportion plus forte d'entreprises de moins de 250 employés que les États-Unis dans les secteurs industriels où sa productivité est plus faible, par exemple l'édition. Il tend aussi à afficher une proportion plus faible de PME dans les secteurs où sa productivité est comparable à celle des États-Unis, par exemple les industries du bois d'œuvre et des métaux de première fusion.

De manière générale, les entrepreneurs attribuent ces écarts de croissance à des obstacles tels que le fardeau fiscal, les problèmes de main-d'œuvre et de compétences, l'accès au financement et la réglementation.

UN PROFIL DE MIEUX EN MIEUX CERNÉ ...

Au cours de la dernière décennie, des études en profondeur sur les besoins de financement des PME ont été effectuées, y compris le rapport *Le point 2002* de la vérificatrice générale du Canada. Le chapitre 5 de ce rapport traite de la façon dont Industrie Canada a géré le Programme de financement des petites entreprises du Canada. Récemment, et ce, après bien des efforts et la constatation qu'un cadre conceptuel commun s'imposait pour l'analyse du financement des PME dans l'ensemble du pays, la collecte de données a été élargie pour faciliter la compréhension du comportement et des besoins particuliers des entreprises relativement petites. Au fur et à mesure que la recherche

- La première série de données de l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* (diffusée en janvier 2002) montre que 82 p. 100 des PME qui ont demandé un prêt ou une autre forme de crédit en 2000 ont réussi à l'obtenir.
- La série de données de l'*Enquête* diffusée en octobre 2002 indique que les épargnes personnelles d'un entrepreneur sont deux fois plus importantes que les prêts accordés par les banques de commerce pour financer le démarrage de nouvelles entreprises. Toutefois, lorsqu'une entreprise est en exploitation, les prêts offerts par des banques commerciales deviennent à eux seuls la plus importante source de financement.

s'intensifiera, les responsables de l'élaboration des politiques publiques pourront disposer d'une connaissance approfondie du comportement des PME et de leurs besoins.

En 1999, pour donner suite à la recommandation du rapport du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien (le Groupe de travail MacKay), le gouvernement a « confié à Industrie Canada, au ministère des Finances et à Statistique Canada le mandat de travailler ensemble pour colliger des données sur le financement des PME et de communiquer régulièrement au Comité de l'industrie de la Chambre des communes les conclusions sur l'état de la situation du financement des PME au Canada ».

Les premières consultations du programme de recherche sur le financement des PME au Canada (PRF) ont été tenues en 2000 pour dégager un plan de recherche. Les premières enquêtes et collectes de données ont débuté l'année suivante.

Un premier rapport sur la situation du financement des PME du Canada est maintenant disponible. Il présente une analyse approfondie de plusieurs enquêtes de Statistique Canada et d'Industrie Canada et de recherches provenant des secteurs privé et public. Il comporte, entre autres, une analyse de données relatives à divers instruments de financement et présente une vue d'ensemble du marché des PME et une description détaillée des exigences auxquelles doivent répondre les entrepreneurs de divers groupes (femmes, jeunes, Autochtones, minorités visibles).

Les partenaires du PRF se sont donné cinq ans – soit jusqu'en 2004-2005 – pour mener à terme la collecte de données et le programme de recherche.